# ARCHITECTE ET TRAVAUX : COÛTS, FONCTIONNEMENT ET INTÉRÊT

jeu 30/08/2018 - 09:00

**Source baticopro.com**

Pour la construction d’une copropriété ou pour sa rénovation ou réhabilitation, faire confiance à un architecte pour l’élaboration des travaux c’est s’assurer de la bonne réalisation des travaux sous la tutelle d’un professionnel compétent qui permettra d’éviter les retards de chantier, les erreurs de construction, les papiers administratifs, etc.

Certes, les honoraires de l’architecte semblent souvent trop élevés au premier abord, mais voici davantage d’informations concernant les coûts, le fonctionnement et l’intérêt d’avoir recours à un architecte pour des travaux en copropriété.

## Les missions d’un architecte

Lorsqu’une copropriété fait appel à un architecte, ses missions peuvent être variées. En effet, il pourra tout simplement être contacté pour un **avis consultatif**, le regard d’un professionnel pouvant permettre d’ajuster le projet du syndicat des copropriétaires, permettre de savoir si le projet est réalisable, conforme aux réglementations, etc.

Lire la suite sur baticopro.com